L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 2 NOVEMBRE 1886

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—De bonnes cuisinières qui parlent l'anglais, au bureau de placement de Van 127 Passage de la Bourse.
2 nov—1f

A LOUER.

A Louer 176 rue François entre Urquhart et Moralès, une très jolie maison; ouvertures de tous côtés, salons, corridors, six chambres à feu, cabinets, cave, poulailler, etc., cour briquetée, arrière cour, terrain sur le côté. S'adresser : 101 Champs Elysées, entre Dauphine et Bourgogne. Le tout à prix réduit.
28 oct—1 sem.

A LOUER.—Une maison basse ayant quatre appartements, deux cabinets et une galerie, cabinets haute avec quatre chambres, grande cour, cuve, gaz et water-works. La maison est située rue des Ursulines, No 140. S'adresser sur les lieux, de 10 heures à midi.
26 oct—

A VENDRE.

A VENDRE—1° Une propriété No 179 rue Rocheblave près Dumaine. 2° No 419 Ursulines coin Rocheblave. 3° No 246 rue Rocheblave, près Ursulines. 4° No — Hopital, près Dorgenois. 5° No 273 Ursulines, coin Derbigny. 6° Nos 199 et 201 Bayou Road près St Claude. 7° No 195 Dumaine, près Tremé. 8° No 331 Dauphine, seront vendues à des conditions libérales. S'adresser à ANDRÉ DOROCOURT JR. notaire et avocat, No 31 rue Carondelet; heures de bureau: de 9 à 11 a. m. et de 2 à 4 p. m.
30oct—10f

COCHONS à vendre—Coin Columbus et Prieur.
23oct—1sem

A vendre, à bon marché, un excellent Piano Pleyel droit, nouvellement remis à neuf. S'adresser à BASILE BARÈS, 84 rue Royale.
19 oct—2 sem.

A vendre—Pour cause de santé dans un des beaux quartiers de la ville, une belle pâtisserie confiserie bien située, belle clientèle et bien achalandée, le travail, tout en parfait état. S'adresser à A. Prados Jr., 21, Passage de la [illegible]
13oct—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Henry Spillman vs Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18 641—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Henry Spillman et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank J. Lewis, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 oct—2 6 nov

Succession de Daniel S. Ramelli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,174—Division E—Attendu que Emile Sinuer, agent et avocat de Mme Louise Wilde, veuve de Daniel S. Ramelli, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel S. Ramelli, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31oct—31—5 9 nov

Succession de Raymond Pochelu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,555—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Anglade, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31oct—31, nov 5. 9.

Succession de Mme Vve Jacques Théodule Camus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 491—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et l'administrateur déchargé.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27oct—27, 31—5nov

Succession de Mme Esther A. D'Meza, femme de E. A. Brandao.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,759—Division C—Attendu que Edward A. Brandao a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Esther A. D'Meza, femme décédée de E. A. Brandao, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 oct—24, 28—2nov

Succession de Samuel Gilmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,777—Division E—[illegible] présent donné aux créanciers [illegible] et à toutes autres personnes [illegible] d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme M. A. Berecgeay, tutrice naturelle ad ministrateur cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 oct—30—nov 4 7

POSSIBLY

you who read this may be among the number who say I will have nothing to do with any popular medicine advertised to cure diseases. Yes may say you would rather go to your physician when sick, or to your druggist when feeling unwell. We say heartily, by all means, go, and when you go, ask physician and druggist what they know or believe in regard to the merits of Brown's Iron Bitters as a curative in all diseases of the stomach, liver and kidneys. Ask them if it does not possess remarkable blood-purifying properties, and is not an excellent strengthening medicine for weak, vitiated, watery condition of the blood. Such are the medicinal affects of this remedy, so prompt is its action, so speedy the results, so sure the cure, that druggists recommend it, and physicians have prescribed it with unparalleled success in cases of dyspepsia and indigestion, as well as all diseases which result from a disordered stomach, weak kidneys, and inactive liver.

PROBABLY

you are not aware that before placing Brown's Iron Bitters before the public as a blood-purifying and strengthening remedy, the best medical knowledge, pharmaceutical skill, and chemical intelligence, was secured to enable the pro[illegible] to obtain only the best altera[illegible] in the world of nature, to them in such a manner as to [illegible] their valuable medicinal qua[illegible] and to so combine them with a preparation of iron as to pro[illegible] medicine uparalleled for its effi[illegible] driving out all impurities from [illegible] and strengthening its weak [illegible] Prepared whithout the use of [illegible] all mineral acids and [illegible] substances, it stands [illegible] iron medicines as a sure [illegible] and headache. [illegible] caused by medicines. Brown's Iron Bit[illegible] or injure the teeth [illegible] medicines do both. [illegible] in mind, with [illegible] the responsibility of

SURELY

[illegible] suffering from dis[illegible] blood, which produces pim[illegible] and eruptions, leading to salt rheum and erysipelas, you hesitate to use Brown's Iron [illegible]

[illegible] stomach is disordered, if you [illegible] your appetite and strength, [illegible] to flatulency and heart[illegible] Brown's Iron Bitters will furnish you relief. If your liver has become sluggish and inactive, and your skin pallid and yellow, producing jaundice or biliousness, Brown's Iron Bitters will incite the torpid liver to healthy action, make the skin clear and fresh, and remove jaundice and biliousness. If you suffer from inflammation of the kidneys or bladder, from dropsy, gravel, diabetes, or Bright's disease, you are in instant need of Brown's Iron Bitters. It is the only remedy to be depended on to cure these woeful diseases. Resulting from these troubles, and frequently accompanying them, are the accumulated horrors of rheumatism and neuralgia. So effective is Brown's Iron Bitters as a strengthener of the blood, and so prompt in its action upon the nervous system, that it rapidly eradicates from the system the conditions that produce rheumatism and neuralgia, and they are cured.

FINALLY,

to sufferers from malaria in any form, whether dumb ague, chills and fever, or intermittent fever, Brown's Iron Bitters is a specific. All miasma is driven out of the system as a result of its use.

Acting equally as well as a preventive or cure, it has won a name and fame in the malarial districts that attaches to no other pharmaceutical preparation or popular medicine. That it will drive off the chills, prevent recurrence of the fever, and furnish strength after sweating spells to withstand their repetition, is record of

BROWN'S IRON BITTERS.

2 nov—

POLLS.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville, 21 octobre, 1886.

Conformément à la disposition 1ère de l'acte 4 de la session de 1878, et à la section 3ème de l'acte 123 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, l'avis suivant indique les endroits *Polls*, où seront reçus les suffrages dans les divers *precincts* pour l'élection de membres du Congrès qui aura lieu Mardi, 2 novembre 1886, dans les divers *wards* de la ville de la Nouvelle-Orléans compris dans les Premier et Deuxième Districts congressionnels.

J. V. GUILLOTTE, Maire.

Premier District Congressionnel.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Magazine, de Canal à Julie; Tchoupitoulas et Girod.
Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie; maison de pompe, Perdido, près St Charles.
Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie; Baronne et Poydras.
Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julie, 50 South Rampart.
Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julie; Poydras, entre Franklin et Liberté.
Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie; 361 Poydras.
Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal; Gravier et Magnolia.
Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie; Perdido et Johnson.
Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal; 42 South Claiborne.
Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie; Gravier et Galvez.
Onzième Precinct—De Broad au Chemin de la Métairie, de Canal à Julie; Broad et Commune.

QUATRIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St Louis; 94 Passage de la Bourse.
Deuxième Precinct—De Dauphine à Tremé, de Canal à St-Louis; Canal et Bassin.
Troisième Precinct—De Tremé à Claiborne, de Canal à St Louis, 274 Douane.
Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St Louis, 321 rue Bienville.
Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St Louis; 491 Bienville.
Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Canal et le Nouveau canal au Canal d'Orléans et de la rue St-Louis; rue Canal, Métairie No. 4 maison de pompe.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St Philippe à St Louis; Toulouse à Chartres.
Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St Philippe à St-Louis, St-Pierre près Bourbon.
Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St-Louis; Toulouse et Remparts.
Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis; Orléans, près Marais.
Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St-Philippe à St-Louis; St-Pierre et Johnson.
Sixième Precinct—De la rue Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St-Louis et au canal d'Orléans au Bayou St-Jean et St-Philippe; 467 rue Ste-Anne.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanade à St-Philippe; Chartres et Quartier.
Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St Philippe; Dauphine et Hôpital.
Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, d'Esplanade à St Philippe; Tremé, entre Chemin du Bayou et Quartier.
Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, d'Esplanade à St-Philippe; encoignure Chemin du Bayou Claiborne.
Cinquième Precinct—De la rue Galvez au Bayou St-Jean, et d'Esplanade à St-Philippe; Esplanade et Chemin du Bayou.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, de Champs Elysées à Esplanade; Decatur et Français.
Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, de Champs Elysées à Esplanade; Remparts et Français.
Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs-Elysées à St-Antoine; Claiborne et Français.
Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St-Antoine à St Bernard; 75 Avenue St-Bernard.
Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade; Claiborne et St Bernard.
Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade, coin des rues Rocheblave et Abadie.
Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St-Jean à Champs Elysées, coin des rues Laharpe et White.

HUITIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; Victoire et Mandeville.
Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette; coin Marigny et Dauphine.
Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs Elysées à l'Avenue Lafayette; Urquhart, près Espagne.
Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Floride, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; coin Roman et Champs-Elysées.
Cinquième Precinct—De la promenade de la Floride au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; Champs-Elysées, entre America et Columbia.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Clouet; Dauphine, près St-Ferdinand.
Deuxième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Clouet à Poligue; Dauphine, entre Désirée et Elmire.
Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne; coin Bartholomew et Remparts.
Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne inférieure; coin avenue Jordan et Dauphine.
Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à Pologne; Urquhart, entre Port et St Ferdinand.
Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long du canal de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, et de la le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, et Rigolets au lac Borgne, et de là le long du lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida; Hancock, entre St Claude et Marais.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market; coin Verret et Patterson.
Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market; maison de pompe Morgan Fire Company No 2.
Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret; coin Homer et Madison.
Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse; coin Patterson et avenue Webster.
Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines; Tunisburg.
Sixième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson; jonction du chemin public et du raccourci.

Second District Congressionnel.

PREMIER WARD.

Premier Precinct — Du fleuve à la rue St. Thomas, de Thalie à Félicité; au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.
Deuxième Precinct—De St-Thomas à Constance, de Thalie à Félicité; Richard et Chippewa.
Troisième Precinct—De Constance à Prytanée de Thalie à Félicité; Orange et Constance.
Quatrième Precinct—De Prytanée à Carondelet, de Thalie à Félicité; Félicité et St-Charles.
Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Félicité; Melpomène, entre Dryades et Baronne.
Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalie à Félicité; Melpomène et Locust.

DEUXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie; St-Joseph, entre Tchoupitoulas et Peters.
Deuxième Precinct — De Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie; Magasine près Calliope.
Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie; Lee Circle, entre St-Charles et Delord, ligne supérieure.
Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie; 253 Erato, près Dryades.
Cinquième Precinct—De Franklin à Locust de Julie à Thalie; Liberté et Clio.
Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julie à Thalie; encoignure des rues Erato et Locust.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St. Thomas, de Félicité à Première; Rousseau, entre Jackson et Philip.
Deuxième Precinct—De St. Thomas à Annonciation, de Félicité à Première; Joséphine, No. 147.
Troisième Precinct—D'Annonciation à Magazine, de Félicité à Première; Joséphine et Laurel.
Quatrième Precinct—De Magazine à St. Charles, de Félicité à Première; 521 Camp.
Cinquième Precinct—De St. Charles à Remparts, de Félicité à Première; encoignure Dryades et Joséphine.
Sixième Precinct—De Rempart à Howard, de Félicité à Première; encoignure St. André et Franklin.
Septième Precinct—De Howard à la pointe de la rue Tonti, de Félicité à Première; Howard et Jackson.

ONZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Tolédano à Première; 31 Washington.
Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Tolédano à Première; Washington et Annonciation.
Troisième Precinct—De Laurel à Magasine, de Tolédano à Première; 786 rue Magasine.
Quatrième Precinct—De Magasine à Prytanée, de Tolédano à Première; Washington, entre Camp et Magasine, bureau de ville.
Cinquième Precinct—De Prytanée à Dryades, de Tolédano à Première, Washington et Baronne.
Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Tolédano à Première; Washington, près Dryades.
Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe de Tolédano à Première; coin Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Tolédano à l'avenue Napoléon; Austerlitz et Tchoupitoulas.
Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Tolédano à l'avenue Napoléon; coin Magasine et Penniston.
Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Tolédano à l'avenue Napoléon; Berlin, entre Carondelet et St Charles.

TREIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Napoléon à l'avenue Peters; coin Tchoupitoulas et Bordeaux.
Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; Magasine et Cadiz, côté nord.
Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; Bordeaux, entre Pitt et Prytania.

QUATORZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline; Magasine, près State.
Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail race, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad à Melpomène tail race; coin Green et Edmond.

SEIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; Commercial, entre Hurst et Washington.
Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail race et de Lowerline à l'avenue Carrollton, coin Washington et Hampson.

DIX SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à Upperline; Star Hook and Ladder Hall coin Madison près Seconde.
Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à Upperline; Cinquième et Mary.
Troisième Precinct—Borné par Onzième, Upperline et Upperline canal au Lac, au Nouveau Canal et de là l'avenue Carrollton; Levée de protection, West End.
23 oct—

Officiel.

Nouvelle Orléans, 26 octobre 1886.

Liste des Commissaires et des Greffiers nommés par le Surintendant d'Enregistrement de la Paroisse d'Orléans qui seront de service à l'élection, qui aura lieu le 2me jour de novembre 1886, des Représentants du Premier et du Deuxième Districts Congressionnels, conformément à la disposition 15 de l'Acte 58 de l'Assemblée Générale de la Louisiane.

Commissaires.

PREMIER WARD.

Poll 1—James McGuinn, Démocrate, Tchoupitoulas et Orange; James Doherty, Démocrate, St-James et Religieuse; Nicholas Keegan, Républicain, Tchoupitoulas et Céleste. greffier: John T. Fitzgeral, Démocrate, St-James et Religieuse.
Poll 2—Commissaires: James Markey, Démocrate, Chippewa et Market; Pat. Conway, Démocrate, 11 Religieuse; Thos. Barrett, Républicain, Annonciation et Race; greffier: M. Coats, Démocrate, 5 Chippewa.
Poll 3—Commissaires: George Provensano, 133 Constance; James Donovan, 178 Annonciation; Chas M. Fush, Républicain, Terpsichore et Magasine; greffier: Eugène Fox, Magasine et Terpsichore.
Poll 4—Commissaires: D. Brady, Félicité et St-Charles; John Fazonde, Félicité et St-Charles; E. J. Kursheedt, Républicain, St-Charles et Euterpe; greffier: G. Alexander, Remparts et Thalie.
Poll 5—Commissaires: Pat. Stanley, 481 Dryades; Jos. O'Connor, Franklin et Terpsichore; Gus. A. Renter, Républicain, 439 Baronne; greffier: W. J. Matharan, 306 1½ Terpsichore.
Poll 6—Commissaires: Gus. T. Crammond, 324 Clara; Ed. Ryan, Melpomène et Clara; John J. Conn, Républicain, 390 Liberté; greffier: John Burke, 453 Melpomène.

DEUXIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Geo. Hodgins, Poeyfarre et Annonciation; H. Hilbert, 244 Tchoupitoulas, J. W. Betz, républicain, Tchoupitoulas près Calliope; greffier: John Maning, 65 Thalie.
Poll 2—Commissaires: J. C. Murphy, 72 North Market; E. Grinnell, 70 Constance; F. H. West, républicain, Constance près Calliope; greffier: J. N. Abbott, 65 Constance.
Poll 3—Commissaires: H. Hourbeigh, 340 Carondelet; M. C. Royes, 165 Erato; C. S. Elliott, républicain, 263 Carondelet; greffier: Dan'l Owens, 189 Erato.
Poll 4—Commissaires: James Weir, 339 Dryades; W. J. Lawler, 296 Carondelet, A. E. Blackmar, Jr., républicain, 165 Erato; greffier: Gus Brodburn, Clio et Remparts.
Poll 5—Commissaires: Peter Mooney, 288 Liberté; R. J. Morris, 331 Calliope; Ed. Halligan, républicain, 352 Clio; greffier: M. Caph, 314 Howard.
Poll 6—Commissaires: P. Belgien, Delord et Magnolia; L. Connolly, Locust et Erato; Bud. Whittaker, républicain, 32 Erato; greffier: W. Trinchard, 359 White.

TROISIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: James White, 82 Girod, George Cronan, 100 Tchoupitoulas; James Bannon, 104 Tchoupitoulas; greffier: James Cousey, 66 Girod.
Poll 2—Commissaires: Joseph Churchill, 62 Camp; Louis Lohmiller, Perdido et Carondelet; Mike Galvin, Perdido et Carondelet; greffier: James Flynn, 257 Lafayette.
Poll 3—Commissaires: William Bulger, Poydras et Baronne; Michael J. Rielly, Lafayette et Magnolia; John H. Duffy, 24 Bank Place; greffier: John Stock, Jr., 24 Bank Place.
Poll 4—Commissaires: John Lacour, 449 Poydras; John Mahon, Palmyre, Prieur et Johnson; Joseph Dowie, Poydras et Franklin; greffier: James Stone, 228 Commune.
Poll 5—Commissaires: Mattu Barkery, 118 Bolivar; Thomas McArdle, Perdido et St. Jane; Thomas Fitzgerald, 142 Howard; greffier: Michael McDermott, 165 Franklin.
Poll 6—Commissaires: John Rielly, 40 Villeré; Thomas Rocks, 27 Bertrand; Frank Mumford, Clara, Poydras et Lafayette; greffier: Matthew McArdle, St. Jane et Perdido.
Poll 7—Commissaires: Andy Leonard, St. Jane, Gravier et Perdido; James Clinchey, Clara et Perdido, John Loug, 440 Gravier; greffier. Daniel Tanney, Liberté, Poydras et Perdido.
Poll 8—Commissaires: Hy Bossen, avenue Tulane et Claiborne; Thos. Merriman, Gravier et Bolivar; John McCormick, Perdido et St. Jane; greffier, B. Chohn, Johnson, Palmyre et Cleveland.
Poll 9—Commissaires: John Keegan, Johnson et Cleveland; James Cannon, Galvez, Palmyre et Banks; Morris Leaney, Rocheblave et avenue Tulane; greffier, John Cahill, Palmyre, Miro et Galvez.
Poll 10—Commissaires: John Brennan, Broad, Palmyre et Banks; Wm Becker, 284 Cleveland, Jos. Joseph, Cleveland et Dorgenois; greffier: H. Hannon, avenue Tulane et Broad.
Poll 11—Commissaires: Fred Barrett, Canal Johnson et Galvez; Joseph Paulic, Rocheblave et Palmyre; Thos. Dreffy, Palmyre Rocheblave et Dorgenois; greffier: John Faulkner, Palmyre, Rocheblave et Dorgenois.

QUATRIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Aug. Anglade, Conti et Bourbon; Julius Villio 21 Conti; Peter Millet, 132 Bienville; greffier: Dan Kramer, Bassin et Douane.
Poll 2—Commissaires: Chas. Thise, Dauphine et St-Louis; Joseph Muller, 481 Bienville, one. A. Duffy, 35 Nord Remparts; greffier: Arthur Harris, 43 Dauphine.
Poll 3—Commissaires: Wm. Lyons, 253 Conti, Eug. Mauberret, 254 St Louis, Jno. Brennen, 258 Bienville, greffier, Jno. Ryan, 258 St-Louis.
Poll 4—Commissaires: Wm. Barry, Conti et Roman; John Flick, Miro, James Brennen, 67 Claiborne; greffier: Wm. McQueen, Conti et Roman.
Poll 5—Commissaires: Wm. Glennan, 430 Conti, W. P. Maurice, 18 Nord Galvez; H. G. Hough, 84 Miro, greffier, Wm Hunter, 26 Marais.
Poll 6—Commissaires: A. Bertonnière, St Patrick, Bienville et Conti; Geo. Jacobs Bienville et Murat; Fred Utell, Broad et Douane; greffier, John Fabian, Canal, St Patrick et Athony.

CINQUIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Chas. Abadie, 102 rue Ste. Anne; Aug. Sentenac Ste. Anne et Bourbon, Louis Abadie, 12 Madison; greffier, J. Berry, 18 St. Philippe.
Poll 2—Commissaires: W. J. Roussell, 104 Ste. Anne; Simon E. Kelly, 39 St. Louis, Jos. Cadiff, 119 Toulouse; greffier, P. W. Roussell, 104 Ste. Anne.
Poll 3—Commissaires: Ben Brunean, Orléans et St. Claude; B. A. Pons, 167 Marais, F. White, Orléans et St. Claude, greffier, F. P. Calleja, 171 1½ Prieur.
Poll 4—Commissaires: Stephen Ciolini, 170 Orléans, Ben Thomas, 129 Promenade Carondelet; Paul Zambelli, Ste. Anne et Robertson; greffier, E. S. Murphy, Jr. 199 Villeré.
Poll 5—Commissaires: B. Burkhardt, Johnson et St. Pierre; H. L. Kenney, Galvez et St. Pierre, Geo. Wasser, St. Pierre, Johnson et Galvez; greffier, E. O. Suntacra, St. Pierre, Johnson et Galvez.
Poll 6—Commissaires: Frank Kaemer, Tonti et Ste. Anne; Frank Rabenack, Tonti et Dumaine; Paul Stano, 461 Ste. Anne; greffier, Alex Pujol, Ste. Anne et Tonti.

SIXIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Jno. Brandner, 311 Chartres; Geo. Gehbauer, 20 Hôpital; J. Villio, Hôpital, Chartres et Ursulines; greffier, Jas. Bischoff, 25 Hôpital.
Poll 2—Commissaires: Eug. Lusson, 242 Royal; M. Massicot, 137 Hôpital; H. Planché, 307 Chartres; greffier, L. Cabiro, 186 Esplanade.
Poll 3—Commissaires: Sam'l Daigle, Washington, près Rendon; James Degelos, Broad, Quartier et Hôpital; Ben. A. Michel, 231 Marais; greffier, Numa Delaup, Broad, près Esplanade.
Poll 4—Commissaires: Louis Biron, 405 Hôpital; Wm. Leclerc, 395 Hôpital, Geo. Faure, Galvez et Quartier; greffier, Jas. M. Carter, 384 Quartier.
Poll 5—Commissaires: W. F. Reinecke, Chemin du Bayou et Prieur; Alf. Meilleur, 197 Broad; J. H. Smith, Quartier et Johnson; greffier, Henry Messonnier, Bayou St-Jean.

SEPTIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Henry McCay, 361 Decatur; John Peddle, 371 Decatur; W. A. Garlepied, Français et Chartres; Greffier, Frank Kathman, 382 Dauphine.
Poll 2—Commissaires: Emile Léonard, 399 St-Claude; August Sandinck, 51 Kerlerec; Joseph Clare, 13 Français; greffier, P. L. Labie, 33 1½ Paix.
Poll 3—Commissaires: B. Parody, 180 Champs Elysées, Joseph Gaus, 204 Français; Joseph Ruig, 458 N. Robertson; greffier, John Trog, 204 Union.
Poll 4—Commissaires: Ed. Mullett, Urquhart, Annette et St Antoine; Robert Llambias, St-Bernard et Marais; Auguste Massabo, 348 N. Rampart; greffier, Bernard Garcia, 433 St-Claude.
Poll 5—Commissaires, Eugène Knockart, Laharpe, près Roman; J. Bruneau, Sr., 591 Claiborne; John Terre, Roman et Lapeyrouse; greffier, Gabriel Mall, 428 N. Claiborne.
Poll 6—Commissaires: John Gardner, Kerlerec et Miro; Eugène Williams, Johnson et Lapeyrouse; Anthony Masquero, Johnson et Lapeyrouse; greffier, George W. Prados, Broad et Washington.
Poll 7—Commissaires: M. Rupp, Sauvage et Fortier; Andrew Bradburry, Lapeyrouse et Gentilly; Peter Artigue, Laharpe et White; greffier, P. Aurianne, Union et chemin Gentilly.

HUITIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Wm Brooks, Marigny et Levée; Aleck Schroeder, 610 St-Claude; Jacob Kraft, 533 St Claude; greffier, E. A. Williams, Craps, près Enghein.
Poll 2—Commissaires: S. Pelayo, Marigny et Bourgogne; John Otis, Marigny et St-Claude; Albert Shepherd, Dauphine, Espagne et Poète; greffier, P. Ad. Fortier, Dauphine, Enghein et Poète.
Poll 3—Commissaires: Adolphe Demarest, 122 Marigny; John Conrad, Espagne, près Mandeville; Ben Leef, 183 Marigny; greffier, G. W. O'Brien, — St Claude.
Poll 4—Commissaires: R. Pelayo, 264 Marigny; Jules Grillot, Espagne et Claiborne; Joe Edel, Libéral et Champs Elysées; greffier: E. B. Bellevue, Marigy près Célestine.
Poll 5—Commissaires: M. Leininger, Milneburg; Charles Moreau, Milneburg; Joseph Pierson, Milneburg; greffier: Thomas Roche, Milneburg.

NEUVIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Jerome Summers, Royal entre Clouet et Montégut; John Cullitton, Royale et Clouet; Thomas Sieward, Royale près Montégut; greffier: W. H. Allen, 703 Chartres.
Poll 2—Commissaires: E. J. Reinhardt, 702 Remparts; John Kenny, 637 Royale; R. W. Parr, 36 Elmire; greffier: Alex Daubert, Piété et Remparts.
Poll 3—Commissaires: George W. Wright, 34 Elmire; Richard Hoffmann, Barthélemy et Marais; Fred Smith, Dauphine et Jeanne; greffier: Phil Munch, Chartres près Pologne.
Poll 4—Commissaires: Henri Farges, 17 France; Edward Bethandt, Pologne et Dauphine; John Earhardt, Hancock et Royale; greffier: F. D. Charbonnet, Piété près Dauphine.
Poll 5—Commissaires: John Kelly, Villeré et Montégut; John Early, Villere près Poète; Dick Stevenson, 171 Port; greffier: John J. Judice, Clouet et Urquhart.
Poll 6—Commissaires: Alex Miller, Royale et Hancock; Henry Nolting, St. 788 Remparts; Wm Retief, Hancock et Peters; greffier: Charles Reyl, Montégut et Dauphine.

DIXIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Hugh Hayes, 332 Chippewa; Geo. Schribor, 434 1½ Annonciation; H. W. Geldaer, Républicain, 57 Joséphine; greffier, John A. Kelly, Première et Tchoupitoulas.
Poll 2—Commissaires: J. C. Morgan, 126 St-André; A. J. Swan, 393 Fulton; W. A. Plunkett, Républicain, Annonciation et Sorapuru; greffier, F. B. Kron, 393 Fulton.
Poll 3—Commissaires: W. J. Gray, Ste Marie, Laurel et Annonciation; Henry Boyle, Ste Marie et Annonciation; J. T. Brentford, Républicain, Félicité et Magasine; greffier, Geo. Buck, hart, Fulton et Joséphine.
Poll 4—Commissaires: Jno. A. Spence, 126 Ste Marie, Jamese Cooney, 164 Ste Marie; John Mathers, Jr., Républicain, St André et Prytanée; greffier, Jno. L. Fechais, Ste-Marie et Chetnut.
Poll 5—Commissaires: C. A. McMurray, 403 St André; James McKnery, 410 Carondelet; Hugh Fitz Patrick, Républicain, Jackson et Remparts; greffier, Ottis Emmett, Chestnut et Joséphine.
Poll 6—Commissaires: Peter Carney, rue Franklin, St-André et Joséphine; Henry Doll, 472 St André, Geo. J. Pinckard, Républicain, 504 Franklin; greffier: John Clements, White et Jackson.

Poll 7—Commissaires: Albert Duffy, 532 Philip; Jas. S. Kiffington, Jackson et Howard; Jno. E. Sickford, Républicain, Joséphine et Locust; greffier: Joseph Keller, Phillip et Liberté.

ONZIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: S. B. Cartwright, 537 Fulton; Thos. Probst, Harmony Annonciation; Frances Cooper, Républicain, St. Thomas près Harmony; greffier, F. L. Mene, Tolédano et Fulton.
Poll 2—Commissaires: F. Christopher, Annonciation, Harmony et Pleasant; Frank Herron, Première, Laurel et Constance; W. Golding, Républicain, Annonciation et Première; greffier, Jas. L. Kelley, 510 Annonciation.
Poll 3—Commissaires: A. Boddendorff, Constance, Troisième et Seconde; Chas. Rees, 112 Washington; D. M. Hollingsworth, Républicain, 116 Tolédano; greffier, Jno. McNeaff, Huitième et Constance.
Poll 4—Commissaires: Don Gordon, Quatrième et Constance; Ernest Lebal, 165 Washington; C. M. Hero, Républicain, Camp et Troisième; R. L. Walker, Camp et Washington.
Poll 5—Commissaires: Henry Steiger, 638 Baronne; George Mayewiski, Seconde, près Remparts; H. E. Grosch, Républicain, Quatrième et Dryades; greffier, Wm. Haher, 390 Baronne.
Poll 6—Commissaires: Andrew Wald, Washington, près Remparts; Geo. Mackenroth, Seconde, près Remparts; John L. Davis, Républicain, Seconde et St. Patrick; greffier, S. Forbes, St. Denis, Washington et Sixième.
Poll 7—Commissaires: Paul Coats, 566 St David; Felix Gorman, Washington et Magnolia; John Schaff, Républicain, Troisième et St Denis; greffier: John Lawler, Troisième, St-David et Liberté.

DOUZIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: H. G. Gross, Austerlitz et Laurel; Adam Winter, 11 1½ Delachaise, M. T. Murphy, Républicain, 1300 Tchoupitoulas; greffier: R. G. Harris, 123 Louisiana avenue.
Poll 2—Commissaires: H. L. Lebal, 940 Magasine; W. B. Wilcox, Magasine, Louisiana avenue et Delachaise; Wallace Wood, Républicain, Camp et Général Taylor; greffier, Jules M. Green, 46 Constantinople.
Poll 3—Commissaires: R. J. Connally, St Charles et Milan; J. J. Kelly, Prytanée, près Milan; H. H. Hodgson, Républicain, St-Charles près Louisiana avenue, greffier: P. Thice, Chestnut, Marengo et Milan.

TREIZIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: H. R. Arbo, Laurel et Napoleon avenue; J. Richardson, Roberts et Tchoupitoulas; B. J. Brink, Républicain, 1486 Tchoupitoulas; greffier: John B. Cogey, Tchoupitoulas et Valmont.
Poll 2—Commissaires: John T. Michel, Jr, 206 avenue Napoléon, John S. Alfred, 98 avenue Napoléon; A. T. Baker, Républicain, Castex et Prytanee; greffier: Dan. J. Chevalley, 975 Constance.
Poll 3—Commissaires: S. B. Allison, Soniat et St. George; Dennis O Day, Soniat et Baronne; H. Dudley Coleman, Républicain, St. Charles et Jena; greffier: W. T. Elfert, Prytanée et Cadiz.

QUATORZIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: J. Healey, Chesnut et Eleonore; J. A. Banner, avenue Clay et Patton; F. S. Stuart, Républicain, 93 avenue Nashville; greffier: A. Fasenfelt, Tchoupitoulas et avenue Clay.
Poll 2—Commissaires: Aug. Alberts, Green et Edmund; Fritz Kuntz, Edmund et Long, W. M. Batchelor, Républicain, Lower Line et Teniple; greffier: Jno. O Neil, Chestnut et Wall.

QUINZIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Chas. Ketchum, Lavergne et Delaronde, Jos. Forester, 8 rue Peter, Frank Lecourt, Alex et Powder; greffier: Thos. F. Maher, Villere et Barthélemy.
Poll 2—Commissaires: Eug. Barrosse, Alex et Chestnut; Frank Cosch, 7 1½ Vallette, Jas. Covell, Varrette et Delaronde, greffier: Chas. Brownlee, Peters et Alex.
Poll 3—Commissaires, Jas. Lawton, Market et Olivia; Chas. Klin, Monroe et Market; Peter Zinc, Madison et Homer; greffier, L. J. Peterson, Eliza et Madison.
Poll 4—Commissaires: Albert Garrett, Washington et Peter, Wm. Shields, Hender et Paterson; James Swan, Lalount et Paterson; greffier, Ad. Constant, Washington et Paterson.
Poll 5—Commissaires, M. E. Camn, Tunisberg; J. H. Lewis, Tunisberg, Pedro Cugues, Tunisberg; greffier, C. Uneas, Lewisberg.
Poll 6—Commissaires: Paul St. Martin, Cut off Road; A. Solis, Cut off Road; D. Solis, Cut off Road; greffier, Jos. A. Tiegree, Cut off Road.

DIX-SEPTIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires: Louis Fischer, Clinton, Pearl et Commercial; Wm. Apfel, Short et Levée; Leonard Naeff, Républicain, 96 Commercial; greffier, Jerry Ryan, Commercial, Washington et Burdette.
Poll 2—Commissaires: R. M. Bowers, Short près Burthe, Jos. Jordan, Burdette et Seconde; C. W. Newton, Républicain, St Charles, près Washington; greffier, Wm. Huey, Short et Cinquième.

DIX-SEPTIÈME WARD

Poll 1—Commissaires: George Windstein, Quatrième et Léonidas; George Deibel, Levée, près Leonidas; F. R. Coggeswell, Républicain, 88 Dublin; greffier, J. Videu, Levée, près Léonidas.
Poll 2—Commissaires: Adam Hupsinger, Jeannette et Léonidas; John Gerbar, Plum et Léonidas, Wm Berthel, Républicain, 31 Monroe; greffier, Ed. Aptel, Cinquième et Mary.
Poll 3—Commissaires: A. Menniger, West End; A. Zenneck, West End; Manuel Delerno, Républicain, West End, greffier, John Augustin, Madison, près Deuxième.

ALEX BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.
28oct—5f

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1886.

En vertu de et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, daté le 4 août A. D. 1886, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, le deuxième jour de novembre A. D. 1886,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, afin d'élire un Représentant pour chaque District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats Unis, pour le Cinquantième Congrès pour servir le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887.

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue conformément à l'Acte No 58 de la Session extra de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, deuxième jour de Novembre A. D. 1886.

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans à tels polls que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle Orléans, afin que l'on puisse voter pour les officiers ci après mentionnés, ainsi que le pourvoit la proclamation ci dessus mentionnée, à savoir:

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats Unis, pour le Cinquantième Congrès, qui seront élus par les électeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants dont font partie la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Plaquemines et St Bernard.

Un Représentant pour le Second District Congressionnel comprenant le Premier, Second, Dixième Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste et St-Jacques.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio [returning officer] de la paroisse d'Orléans.
1er oct—1 jusqu'au 2 nov inclusivement.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret McFadden vs Mme Alverta Johnson et Henry L. Adams, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 18,745—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 novembre 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 150 borné par les rues Sixième, Septième, St Patrick et St. David. Le dit lot étant désigné par le numéro dix-huit, sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, le 21 mars 1819, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 169 et mesurant au pied américain, conformément au dit plan, trente (30) pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent dix (110) pieds entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot No 17 sur le dit plan et sur l'autre côté par le lot No 19.

Acquis par la défenderesse Mme Alverta Adams du demandeur, conformément à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, en date du 26 octobre 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—

1° Pour du comptant un montant suffisant pour payer et satisfaire la réclamation du demandeur maintenant dûe, à savoir: Deux cents dollars ($200) avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 26 octobre 1885 jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant du capital et intérêt de la réclamation du demandeur, ainsi que les frais du dit procès et toutes les taxes d'Etat et de ville qui seront dues sur la dite propriété.

2° Et l'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre tiré par la défenderesse dans cette affaire, en date du 26 octobre 1882, et payable quatre ans plus tard, lequel billet est pour la somme de cent dollars et garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété, et porte intérêt à raison de 8 pour cent à partir du 26 octobre 1885 jusqu'au paiement final.

3° Et le reste s'il y a comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 oct—26—2 9 16 23 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles, vaches, pontains, cochons, oies divers, etc.

Succession de John Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,021—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 octobre 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 3 novembre 1886, à 11 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Au local avenue Carrollton, entre les rues St-Louis et Toulouse—

1° Un lot de meubles de maison assortis, vêtements, etc.
2° 33 gros cochons, 25 moyens et dix petits; 2 ponies, 2 vaches, 8 oies, 2 wagons, 1 lot harnais, etc.
3° 1 fusil, 1 revolver.
4° 1 bateau et 1 lot de bois, etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 oct—30 31—1 2 3 nov

ÉTABLISSEMENT DE

G. JAQUET,

JNO. DUREL, Propriétaire.

44 ...... RUE ST. PIERRE 44

Ayant toujours en magasin les marques bien connues de Tabac et Tabac à priser.
3 oct —2m—Dim

GROS LOT

$75.000

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE L.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 9 NOVEMBRE 1886.

1,967 Lots, montant en tout
$ 2 6 5, 5 0 0.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,......	25,000
1 Lot de ...	10,000,......	10,000
2 Lots de ...	6,000,......	12,000
5 Lots de ...	2,000,......	10,000
10 Lots de ...	1,000,......	10,000
20 Lots de ...	500,......	10,000
100 Lots de ...	300,......	30,000
200 Lots de ...	150,......	30,000
500 Lots de ...	50,......	25,000
1,000 Lots de ...	25,......	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York outraites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mary Kane vs J. W. Albee

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,251—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le 1er District de cette ville SAMEDI, 4 décembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de l'îlet No dix neuf qui est borné par les rues Terpsichore, Liberté, Howard et Félicité Road, conformément à un plan dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 1er avril 1848 et déposé en l'étude de S. Mazureau, notaire en cette ville, le lot numéro dix forme l'encoignure des rues Howard et Terpsichore, et mesure trente deux pieds de face à la rue Howard par quatre vingt treize pieds de profondeur et de face à la rue Terpsichore entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 nov—2, 9, 16, 23, 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

David L. Weil vs Mme L. Conrer, administratrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18 680—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 (quatre) décembre 1886 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitude et avantages qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orange, Camp, Race et Magazine, et mesure trente pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de soixante-cinq pieds entre lignes parallèles, et le dit lot ou portion de terre est formé d'une portion de deux lots dans le fond, situé à l'encoignure des rues Orange et Camp, désignés par les numéros onze et dix mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur une profondeur et face à la rue Orange de cent vingt pieds. Etant la même propriété que feu Lawrence Conroy a acquise de Mme M. N. Kahle, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 3 juillet 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Livres, comptes et jugements.

Nicolo & Lacaze vs Leurs Créanciers.

No. 16,051—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — P. J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—Le SAMEDI, 13 novembre 1886 il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un décret de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite cour Division D, en congé dans le moment, décret daté du 27 octobre 1886, dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

Les livres et comptes ainsi que des jugements appartenant à la maison insolvable en question, et énumérés dans un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
29 oct—29—nov 6 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Deuxième district.

Une résidence en briques et en bois à deux corps de logis, No 97 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine.

Un grand terrain nu, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Succession d'Antoine Sarrat.

No. 17 870—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—P. J. Spear, encanteurs—Bureaux No. 46, rue Royale—SAMEDI, 13 novembre 1886 il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A en date du 1er octobre 1886 dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Bourbon et Dauphine et mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques et en bois à un étage avec mansarde et à deux corps de logis ci-après détaillés, ayant en tout 4 grandes chambres, galerie en avant et 2 cabinets et 2 bonnes chambres dans la mansarde, aussi une cuisine en briques à deux étages, bâtisse ayant 3 chambres en haut, 3 chambres en bas, chambres à bain et cabinet, waterworks, lieux d'aisance cour briquetée et un joli jardin dans le fond.

La propriété porte le numéro municipal 97 rue Dumaine.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Remparts et Bourgogne désigné par le No 12 sur un plan dressé par C. A. Hedin architecte le 19 mai 1855 et déposé dans le livre des plans No 2, page 22, en l'étude de ..., notaire en cette ville, et mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le lot ci-dessus décrit ne sont pas incluses dans la vente.

Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9oct—9 16 23 30—6 13nov

Succession de Alexandre F. Lewis.

No. 19,682—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—P. J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 13 novembre 1886 à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et la Natchez Alley en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, siégeant à la place de l'Hon W. T. Houston juge de la dite cour Division B actuellement en congé, en date du 1er octobre 1886 la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Prieur, Johnson et Quartier mesurant mesure française 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital, sur une profondeur de 91 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 15 et borné sur l'autre côté par une ligne oblique par la propriété de Mme Pontalba ou ses représentants le dit lot décrit ci-dessus étant désigné comme le lot No 17 d'après un plan dressé par L. Bringier voyer général, le 26 juillet 1836 déposé en du bureau de P. V. Foucou notaire en cette ville.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant O. de Armas notaire aux frais de l'acquéreur.
9oct—9 16 23 30—6 13nov

DENTISTES.

DR J. A. THURBER
—ET—
DR O. SALOMON,
DENTISTES,

Ont transféré leurs bureaux
190 rue du Canal.
13oct—1m

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber la Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

Avis aux Votants

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Bureau de l'Enregistreur des Votants, coin des rues Camp et Lafayette.

Nouvelle Orléans, 23 août 1886.

Les personnes désirant s'enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 P. M. à 7 P. M. jusqu'au 21 octobre 1886, les dimanches et les jours fériés exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette date pour réviser et préparer les livres des Polls.

Les certificats d'enregistrement émis en 1880 et depuis, quand aucun changement de résidence n'a eu lieu, sont bons pour la prochaine élection.

ALEX. BREWSTER,
Enregistreur, bureau d'enregistrement.
22 août—60j

OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR

Ville de la Nouvelle Orléans, Nlle Orléans, 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans.

Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.

La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.

JNO. L. NEWMAN,
Contrôleur ad interim.
4 août—60t

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quarante actions du fonds capital du New Orleans City and Lake Railroad Co., à l'encan.

Succession de C. Pothoff.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 16.584.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 13 novembre 1886, à midi et demie, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazins, entre les rues Natchez et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 28 octobre 1886, je procéderai à la vente des actions ci-dessus mentionnées.

Conditions—Comptant avant le transfert.
30oct—30—nov7.13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix pour commerce

Dans le Deuxième District.

Splendides résidences en briques à trois étages Nos. 144 et 146 rue de Chartres.

Successions de JOHN KELLER et ELIZABETH KELLER, sa femme, consolidées.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C, Nos 9321 et 18 317.

A des conditions faciles à l'enchère publique.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 27 novembre 1886, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite cour Division C actuellement en congé en date du 19 octobre 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant situé rue de Chartres, entre les rues Jefferson et Toulouse, en cette ville, et mesurant, mesure américaine 16 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue de Chartres sur 42 pieds 11 pouces de profondeur attenant à la propriété de M. Bel et 42 pieds 11 1/2 pouces de profondeur attenant à la propriété de E. Carraby avec l'usage d'une allée commune de 8 pieds de largeur.

Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses y appartenant No 144 rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 de l'îlet borné par les rues Chartres, Decatur, Toulouse et Jefferson le dit lot mesurant mesure anglaise, 18 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres, 43 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Toulouse, 42 pieds 11 1/2 pouces de profondeur sur le côté opposé de la dite ligne et 18 pieds 2 pouces sur la ligne en arrière parallèle à la rue de Chartres ensemble l'usage, en commun avec quatre autres propriétés attenantes, d'une allée ouvrant sur la rue Toulouse et en profondeur de manière à former la ligne de division de la dite propriété.

Lesquels deux lots de terre connus comme les Nos 144 et 146 rue de Chartres, forment une bâtisse et seront vendus ensemble.

Les améliorations comprennent une maison en briques à 3 étages solidement bâtie, le rez de chaussée sert de magasin et la partie supérieure est divisée pour résidence avec une spendide véranda en fer faisant face à la rue.

Termes et conditions: La moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour être reçus la collection et la propriété devra être assurée et la police transférée. L'acquéreur paiera en outre et au dessus du prix d'adjudication les taxes dûes et exigibles en 1886. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
23 oct—23 30—6 13 20 27 nov

PAR MATHER & HOMES.

PAR MATHER & HOMES—Il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant à la Bourse d'Encan Arcade à 2 heures P. M. le SAMEDI, 27 novembre 1886, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District dans l'affaire No 339 intitulée succession de H. M. A. L. M. Hyams la propriété décrite ci-dessous à savoir:

Une portion de terre dans la paroisse Iberville de cet Etat étant le lot ou section 62 dans le comté 9, Range 10, Est, contenant environ 472 arpents.
27oct—3f en 30 j

PAR HEOY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières améliorées et Terrains vacants

Dans le Premier et Quatrième Districts,

Et Stock d'Assurance

A l'encan.

Succession de John Henderson.

No. 15 797—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 27 novembre 1886 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 septembre 1886, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-dessous à savoir:

Le magasin coin nord ouest des rues Commerce et Lafayette dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette et mesurant 42 pieds 8 pouces de face à la rue Commerce, 87 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Lafayette, 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 1 pouce de largeur dans le fond. Le magasin est en briques à deux étages, bien situé pour un entrepôt ou manufacture, loué à bail actuellement et occupé par une tonnellerie et vendu sujet au dit bail.

2° Le magasin coin des rues Tchoupitoulas, Water et Neuvième dans l'îlet borné par la rue Hattmone. Le terrain est composé des lots B et D de l'îlet O, et mesure environ 173 pieds de face aux rues Tchoupitoulas et Water, environ 100 pieds de profondeur et face à la rue Neuvième et environ 87 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Hattmone, ensemble avec tous les droits de batture et d'atterrissement en face de la batture.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 2 étages, connue anciennement comme "**la Distillerie No 22**" couvrant tous les lots sus-mentionnés et **bâtisses en bois et hangars en face de la batture**, le tout de cette propriété est située ayant une façade à la rivière juste à la partie supérieure du Elevateur, et adjacent au Lafayette Brewery.

3° Deux terrains dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Prieur et Locust étant les lots Nos 22 et 23 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prieur sur 138 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur.

4° **La moitié de l'îlet de terre** borné par les rues Washington, Sixième, Roman et Prieur laquelle moitié mesure 138 pieds 3 pouces de face sur les rues Washington et Quatrième et 258 pieds de face à la rue Roman. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage. La propriété sera vendue subdivisée en lots. Cette propriété fait face au chemin public de l'avenue Washington et au Square Taylor.

5° **L'îlet de terre** borné par les rues Troisième, Quatrième, Rocheblave et Dargenois, mesurant environ 287 pieds 5 pouces et 7 lignes sur les rues Troisième et Quatrième, et 254 pieds de face aux rues Rocheblave et Dargenois. Le dit îlet est subdivisé en 14 terrains.

6° La moitié d'un intérêt indivisé dans douze terrains formant une portion de l'îlet borné par les rues Galvez, Miro et Première et une ligne la divisant de la partie inférieure du dit îlet qui fait face aux rues Jackson et Melpomène. (Tout l'îlet sera vendu.)

STOCK D'ASSURANCE.

Trente (30) actions du capital de la Compagnie d'Assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans.

Conditions de la vente.

Pour le stock d'assurance comptant. Pour les propriétés foncières un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets des acquéreurs à leur propre ordre, et par eux endossés, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, payable à un et deux ans de la date et portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété, avec les clauses usuelles de 5 pour cent, frais d'avocat, assurance des améliorations, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant MM. Wouille et Kohen, notaires.
26 oct—26, nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le bateau Bessie M. à l'encan.

Succession de Samuel Moore.

No 18,550—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 16 novembre 1886 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 octobre 1886 il sera vendu à l'encan—

Le bateau à vapeur Bessie M., avec tous ses gréments et appareils, etc. Il est maintenant dans le Nouveau Bassin près du pont Magnolia. Il a 67 pieds de long, 17 pieds de largeur, 6 pieds de profondeur et enregistré pour 42 09/100 tonnes, chaudières à haute pression 10 pieds de long, 5 pieds de diamètre, cylindres 10 sur 12.

Conditions—Comptant.
Transfert aux frais de l'acquéreur, pardevant mes Fahey, notaire.
Jaê oct—16 23 30 —nov 6 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAINS A CARROLLTON.

Succession d'Etienne Parée et d'Euphrosine Chaumet, son épouse.

No 564—26me Cour Judiciaire de District pour la paroisse Jefferson, Lne.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 novembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. Emile Rost, juge de la dite cour, le 7 juillet 1886 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o. Deux terrains à Carrollton, étant les lots 5 et 6 de l'îlet 146 ou 341, qui mesurent chacun au pied américain 100 pieds de face à la rue Dixième sur 300 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Jefferson et Dixième.

2o. Deux terrains étant les Nos 1 et 2 de l'îlet 294, ou 98 et mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Seconde sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Seconde et Hilary.

Conditions comptant et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1886. Acte de vente pardevant James Z. Spearing, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 oct—17 30 nov. 6 13 20.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—B. J. West's Son & Co. vs leurs créanciers. No 18,948, Division D. —Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. soit tenue et convoquée par devant Theo Guyol, notaire, en cette paroisse le LUNDI, 22ème jour de novembre 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de voter sur l'application des pétitionnaires pour un répit comme il est ici demandé, et qu'avis public en soit donné de la dite réunion et son objet et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et leurs biens des dits pétitionnaires, soient suspendues et que Horace L. Dufour, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 16 octobre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17 oct—3f au 22 nov

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 2 novembre à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 2[illegible]

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence rue Kerlerec No. 71 entre les rues Remparts et St-Claude.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 6 novembre 1886 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley—

Un lot de terre dans l'îlet compris entre Kerlerec, Colombus, Remparts et St-Claude mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds de profondeur.

Ensemble une maison couverte en ardoises ayant quatre pièces, cuisine double avec galerie et cabinet, citerne, hangar, cour briquetée, lieux d'aisance, etc, etc.

Gas dans la maison
Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet notaire, aux frais de l'acquéreur.

Toutes les taxes d'Etat et de ville sont payées y compris l'année 1886.
30 oct

Bâtisse en briques à étage formant encoignure aux rues St-Pierre et Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 6 novembre 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazins, entre les rues Gravier et Natchez—

Un lot de terre formant encoignure aux susdites rues, et mesurant 22 pieds de face à la rue St Pierre sur 82 pieds de profondeur et face à la rue Tremé. Ensemble une maison en briques à étage ayant plusieurs chambres, une bâtisse en briques à étage, construite sur la ligne du fond ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, lieux d'aisance, etc, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire.
30 oct—

Vacherie.

Succession de Bernard Gerde

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,782

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI 3 novembre 1886, il sera vendu, à midi précis, à l'encoignure des rues Dryades et Valence en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 20 octobre 1886 par l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe Juge de ladite Cour Division C maintenant en congé.

50 vaches laitières plusieurs avec veaux, et les autres sur le point de vêler, 1 taureau, 4 chevaux, 1 char[illegible] à lait, un lot harnais et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant de $50 à $100 six mois, et au-dessus de $100 un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
23 oct—25 2—nov 3

Magasin en briques à deux étages, formant encoignure aux rues Baronne et Girod, et

Maison double, à deux corps de logis rue des Remparts No 450.

Actions d'assurance.

Succession de Peter M. Petersen.

No. 18 757—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 6 novembre 1886 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 septembre 1886, signé par N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe juge de la dite Cour Division C, maintenant absent en congé—

Les propriétés et actions ci-après appartenant à la susdite succession, savoir:

—Actions—

Cinq actions du fonds capital du New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après certificat No 393 daté 18 novembre 1874.

Une action du fonds capital du Merchants Insurance Company de $100 d'après certificat No 215, daté 15 juin 1879.

—Propriétés foncières—

L'encoignure des rues Baronne et Girod

Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par A et F, mesurant, mesure anglaise 25 pieds 7 pouces de face à la rue Baronne sur 128 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Girod, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne appartenant au dit lot ... 31 pieds 11 pouces ... entre lignes parallèles ...

La bâtisse à l'encoignure est occupée comme un magasin, à ... et les étages supérieurs comme résidence. Une bâtisse en briques à deux étages au fond a ... chambres, une autre bâtisse basse en briques ayant ... chambres sur la rue Girod ayant 3 chambres, galerie, etc. etc.

La propriété ... est louée à bail jusqu'au 30 ... à raison de $50 par mois. Le locataire actuel ... toutes les réparations et ... le propriétaire ... terme du présent bail.

Maison à deux corps de logis rue des Remparts No 450.

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet renfermé par les rues Remparts, Bourgogne, Union et Français, lequel lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 4 pouces ... de profondeur.

Ensemble une maison double couverte en ardoises ayant six pièces, galerie, vitrée et deux cabinets. Une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises ayant quatre chambres, cour briquetée entre les deux bâtisses, citerne, lieux d'aisance, puits, hangar, double, etc. etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Ch. A. Bel notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs.
2 oct—2 9 16 23 30—6 nov

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District de la paroisse d'Orléans.

L'Etat sur la déposition de Camille E. Girardey demandant une monition

ETAT DE LA LOUISIANE.

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxes faite en la ville de la Nlle Orléans, le 5me jour du mois de septembre 1883 et, encore le 24me jour du mois d'avril 1886, dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre James Livingston le Percepteur de taxes du second district ou du district inférieur de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'autorité dont il est revêtu par la loi, a adjugé à Camille E. Girardey, le pétitionnaire ici, comme le plus offrant et le dernier enchérisseur, la propriété ci après décrite et attendu que le dit Camille E. Girardey s'est adressé à cette Cour pour qu'une monition soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte 95 approuvé le 10 mars 1870, des Statuts révisés de la Louisiane.

Donc, dès maintenant, toutes les personnes ici intéressées sont citées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans à faire valoir si elles en ont, tout droit, titre ou réclamation contre la propriété ci après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans les procédures ou dans la justification, description et adjudication d'après lesquelles les ventes se sont faites, ou toute irrégularité ou illégalité dans les assessments, notices, demandes, annonces, époque ou genre de la vente à laquelle le pétitionnaire en est devenu l'acquéreur, ou toute autre défectuosité, les personnes sont requises de présenter dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Attendu qu'à la première vente de la dite propriété le prix payé a été de vingt trois dollars quatre vingt douze, et qu'à la seconde vente de ladite propriété le prix a été de quarante cinq dollars et que le dit prix a été payé comptant par ledit Camille E. Girardey.

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ enregistrée au bureau des transferts de cette paroisse, livre 120 page 486 et livre 122, page 955, treize terrains dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet 452 borné par les rues Canal, Douane, Rendon et l'Avenue Hagan désignés par les Nos de 5 à 17 inclusivement et mesurant ensemble 308 pieds 1 pouce et quatre lignes de façade rue du Canal, et tout la même façade du carré rue du Canal, sur 173 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade sur l'avenue Hagan et de semblable profondeur et façade rue Rendon.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle Orléans, 15 septembre, 1886. Signé N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D siégeant à la place de l'hon A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, actuellement en congé.

JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.

Copie exacte.
JAS. D. RANKIN Sous Greffier.
26 oct—3 10 17 24 26 nov

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.

Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en général de Pianos et Orgues

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris des lettres d'Ebaux des draps des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques de W. Smith & Son de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris avec le système en fer Brevetés et médaillés pour la tenue de l'accord.
4 nov—

Succession de J. F. Meda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,834—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve J. F. Meda, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20oct—20—nov 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Mitchell

Propriété de valeur améliorée DANS LES **Premier et Quatrième Districts,**

COIN DES RUES **Tchoupitoulas et Neuvième,** avec droits de batture.

La résidence en briques, avec jardin, COIN DES RUES **Jackson et Camp.**

Rue Julie, adjacent au moulin à riz Foerster.

Rue Notre Dame, derrière le moulin ci-dessus.

COIN DES RUES **Girod et Commerce,**

Magasin en briques à trois étages.

Terres dans la paroisse Livingston.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Dossier No 18707.

Vente pour une division d'intérêts.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI 13 novembre 1886 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe juge de la Division C actuellement en congé, daté le 30 septembre 1886—Dossier No 18707—dans l'affaire de la succession de **Mme Mary Connolly** femme de **John Mitchell**, tous ses ayants pour ... des intérêts entre les ... et ... payer les ... sera vendu à l'encan—

Quatrième district, rue Levée:

1. ... portion de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, le fleuve Mississippi ou Water, les rues Huitième et Neuvième, ensemble avec tous les droits de batture. La dite portion de terre forme les coins Levée et Neuvième et Water et Neuvième et mesure 51 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 50 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 160 pieds sur le côté inférieur le plus rapproché de la rue Huitième et une profondeur et façade sur la rue Neuvième de 161 pieds 6 pouces tous plus ou moins mesure américaine.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec toiture en ardoise, au coin des rues Water et Neuvième, employée comme buvette et résidence et ayant 5 chambres, citerne et lieux d'aisance; aussi une maison ... est contigüe. Aussi un double corps de logis à deux étages avec toit en ardoise au coin des rues Levée et Neuvième connu comme les Nos 1000 et 1002 rue Levée ou Tchoupitoulas contenant 15 chambres en tout 2 citernes, lieux d'aisance, hangars, etc.

2° Deux terrains de valeur rue Jackson ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Chestnut formant encoignure des rues Camp et Jackson, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur et façade sur la rue Camp de 125 pieds, mesure américaine et entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages bien bâtie connue comme le No 202 rue Jackson et ayant un large terrain avec jardin aux deux étages, de quelque 12 chambres en plus citerne, etc., avec gaz et installations partout.

3. Un terrain dans le Premier District rue Julie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasin et Tchoupitoulas avec la ... mesurant 66 pieds et 6 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, mesure française.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant quelques 18 chambres ou plus, aussi deux maisons en bois servant de glacière et de résidences, hangars, etc. et connues comme les Nos 101, 103 et 105 rue Julie.

Rue Notre Dame.

4. Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le ... dernière propriété décrite ci-dessus et adjacent à celle-ci dans le terrain désigné comme le No 13 et mesure 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages et demi avec toit en ardoises, connue comme le No 94 rue Notre Dame, et ayant un corridor en haut et en bas et quelque 10 chambres en tout, citerne, lieux d'aisance, etc.

Coin des rues Girod et Commerce.

5. Un terrain avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce formant le coin des rues Girod et Commerce et mesurant 19 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur et façade sur la rue Commerce de 86 pieds, tous plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages connu comme le No 57 rue Girod, ayant une buvette et quelques 6 ou 8 chambres, citerne etc.

Terres dans la paroisse Livingston.

6. Les terres ... dans la paroisse Livingston ... Greensburg et ... à savoir.

Le N. W. ¼ et le N. W. ¼ ... S. W. ¼ de la section 52—et le Sud moitié du S. W. ¼ de la section 52 et le N. E. ¼ du N. E. ¼ de la section 51—Contenant 316 59/100 acres aussi le S. W. ¼ du S. W. ¼ de la section 28, contenant 39 75/100 acres. Total 355 74/100 acres tout dans T. 7, S. de R. 6 Est d'après les certificats Nos 590... et 1679.

Toutes les terres ci-dessus sont plus ou moins et sont conformes aux plans dressés par Wallace A. Pattou, architectes et voyers, lesquels plans pourront être vus à l'endroit de la vente.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance à un an avec 8 pour cent intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles les billets du crédit seront divisés en coupons si cela est nécessaire, pour effectuer un règlement entre les héritiers et un dépôt comptant de 10 pour cent sera fait sur les lieux.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais des divers acquéreurs.
16oct—10,13 17 24,31—7,13nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage toit en ardoises.

No 268 rue Cleveland,

En face de l'Université Straight.

Succession Philip W. Gowey.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 13 novembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 6 octobre 1886, Dossier de la Cour No 18 292, pour le compte de la succession de Philip W. Gowey décédé, il sera vendu à l'enchère publique

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 554, borné par les rues Cleveland, anciennement Tréspuhl, Palmyre, Tonti et Rocheblave désigné comme lot No 5 et mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en **un cottage en bois avec toit en ardoises**, connu comme le No 268 rue Cleveland, et ayant 3 chambres, cuisine, citerne, galerie, lattis avec fleurs, arbres fruitiers, etc., et valant $15 de loyer par mois. La rue est pavée et les trottoirs sont bons et il se trouve derrière l'Université Straight, un charmant petit endroit à proximité des chars, des marchés, etc., et dans un bon voisinage.

Conditions—Comptant en passant les titres. 20 pour cent à payer comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 17 24 31—7 13 nov

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

A vendre, à l'encan, le SAMEDI 30 octobre courant, à 12 A. M., à la Bourse d'Encan Arcade par C. E. GIRARDEY & Cie, encanteurs—Le joli cottage en bois avec toit en ardoise No 132 rue Annette entre Derbigny et Roman. Les cinq terrains de choix propres à bâtir non entourés, terrain élevé, formant le coin nord-ouest des rues Derbigny et Nouveau St Bernard.

Voir plans à la Bourse pour amples détails.
20 oct—

Emplacements de choix pour commerce,

Près du Marché Poydras,

Rue Sud Remparts, entre les rues Sud Poydras et Lafayette.

La partie la plus animée de ce Quartier populaire.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. encanteurs.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 30 octobre 1886 à midi, à la Bourse d'encan Arcade, il sera vendu à l'encan, sans réserve, pour effectuer un partage entre les associés—

Les magasins en briques et en bois à un étage centralement situés désignés par les Nos. 172, 172 1½, 174 et 174 1½ rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette. Le terrain comprenant deux lots, mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 89 pieds de profondeur entre lignes égales. Suffisamment large pour un grand commerce central, deux ou trois grands magasins, qui sont en demande et qui rapportent des loyers rémunérateurs tout en augmentant. C'est un fait remarquable qu'il n'y a pas un magasin qui ne soit pas loué rue Sud Remparts de Canal à Gravier.

Cet emplacement de choix est près du splendide établissement de grocéries de M. C. Feahny et des maisons d'affaires populaires de MM. Jules Manaud, Lévy & Isaacs B. Berger, A. Lahanet, P. M. Levy, B. Gretaber, Jacob Schenester et autres établissements bien connus et florissants de la rue Remparts entre Poydras et Lafayette.

Il mérite l'attention des capitalistes et des hommes d'affaires entreprenants qui savent apprécier les affaires croissantes du MARCHÉ POYDRAS et un trafic stable et grandissant du Nouveau Bassin du Mississippi Valley R. R., auxquels cette propriété est à proximité.

La vente se fera séparément ou en bloc, pour satisfaire la demande. MM. Norvel & Wagner en sont les occupants sans bail au prix très bas de $25 chacun par mois. Soixante places par ... avec bail, ont été refusées, mon... que l'acquéreur pourra obtenir s'il préférait louer avec bail que d'occuper la propriété. Vente positive, titres parfaits et indiscutables.

Conditions—Un quart ou un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit à un, deux ou trois ans pour billets spécialement garantis ... du vendeur, portant 8 pour cent ... et toutes les autres clauses usuelles.

Pour plus de détails ... Pascual ...

Acte de vente pardevant Theo Guyol, Esq., notaire.
17 oct—à la date